



## Compte rendu du Conseil Municipal du 26 janvier 2015

Le conseil municipal de la commune d'Onlay, dûment convoqué, s'est réuni en mairie le 26 janvier 2015 à 19 heures, sous la présidence de Mr Daniel Martin, Maire.

Etaient également présents : Mr Jean-François ROLLAND, Mr Paul BAYARD, Odile MARCEAU, Florence ROBERT, Isabelle RUDIÉ, Mrs Bernard GENTY, Jean-François THIBAUDIN, Pascal THIBAUDIN, Patrice THIBAUDIN.

Pouvoir de Madame Jeannette PASTIJN à Monsieur Daniel MARTIN

Est désigné secrétaire de séance : Isabelle RUDIÉ.

### I- Adhésion CNP

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que pour l'année 2014, un contrat assurance a été souscrit auprès de CNP Assurances, pour la couverture des risques incapacités du personnel. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais relatifs à sa gestion, laquelle a été confiée par voie de convention au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Nièvre, sans surcoût pour la collectivité.

Le contrat est conclu pour une durée d'une année. CNP Assurances a transmis à la commune, une proposition d'assurance pour l'année 2015, dont le texte est soumis aux conseillers auxquels il est demandé d'y souscrire et d'autoriser Mr le Maire à signer toutes pièces relatives à ce contrat.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :

- de souscrire au contrat d'assurance incapacité de travail du personnel relevant de la CNRACL proposé par CNP Assurances pour l'année 2015
- d'autoriser Mr le Maire à signer toutes pièces relatives à ce contrat.

### II- Subvention parlementaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Monsieur Christian Paul, nous informant que suite à son intervention, une aide exceptionnelle de 6 000 € va nous être attribuée par le Ministère de l'Intérieur pour contribuer aux travaux de création d'une salle multiculturelle.

Afin de pouvoir transmettre notre dossier dans les meilleurs délais, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une délibération précisant la nature de l'opération, décidant des travaux et de leur montant, et de solliciter cette subvention.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### III- Titularisation Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe

Monsieur Le Maire rappelle que la période de stagiarisation de Monsieur ARRIGHINO arrive à son terme, et qu'il prend donc un arrêté de titularisation au 1<sup>er</sup> février.

### IV- Travaux

Les travaux de début d'année seront :

- Pose d'une douche en remplacement de la baignoire dans le F3
- Changement de la porte et mise en place de volets dans le bureau du secrétariat (mise aux normes Agence Postale Communale suite à de nombreux cambriolages de celles-ci) travaux financés à 50 % par La Poste.

En fonction des accords de subventions, les travaux de voirie, d'assainissement, et de mise aux normes dans le cadre de l'accessibilité seront programmés au 2<sup>ème</sup> semestre.

#### **V- Elections départementales**

Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

La commune d'Onlay change de canton en 2015 et intègre donc le nouveau canton de Château-Chinon, qui lui-même fusionne avec celui de Montsauche-Les-Settons et de Châtillon en Bazois.

Désormais les conseillers départementaux se présenteront en binôme homme-femme et seront renouvelables tous les 6 ans.

#### **VI- Subventions communales 2015**

Le Conseil Municipal décide de renouveler les subventions aux enfants de la commune dans le cadre de leurs activités sportives ou de voyages scolaires, de renouveler la subvention versée à la FNACA, et à la coopérative scolaire de l'Ecole Primaire de Moulins-Engilbert.

#### **VII- Divers**

Le contrat avec la Société Test Ingénierie vient de se terminer, pour ceux qui n'ont pas encore fait effectuer leur contrôle assainissement, vous pouvez désormais le faire en appelant Monsieur Jean-Nicolas FOLLINET de la société Morvan Environnement au 06.73.01.61.23.

#### **Petit Rappel :**

Le but du contrôle est de vérifier que les installations sont aux normes mais surtout qu'il n'y a pas de risques sanitaires ou environnementaux graves.

Nous vous rappelons, que pour bénéficier des subventions sur les contrôles *obligatoires* de vos installations ceux-ci devront être effectués avant le 31 mars.

**Séance levée à 20h00**

#### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**Les mercredis récréatifs (belottes, scrabble, jeux de société, gouter) sont ouverts à tous.**

**Adere reprendra ses activités avec la Bourse aux Livres le samedi 11 et le dimanche 12 avril.**

**A toutes les personnes intéressées, vous pouvez bénéficier du portage de repas à domicile proposé par le Centre Social de Moulins-Engilbert 03.86.84.20.94.**

**Les sacs poubelles sont à votre disposition à la mairie.**